

la du **feuille** **BOIS**

Journal municipal
d'informations
de La Ville du Bois

NUMÉRO

154

Octobre 2020



• RENTRÉE SCOLAIRE •

Sur le chemin de l'école

⊕ d'actualités sur www.lavilledubois.fr



• RETOUR EN IMAGES •



27 AOÛT

UNE BELLE JOURNÉE À LA MER

13 jeunes du Micado ont profité d'une journée à la plage à Villers-sur-Mer. Au programme : baignade, activités sportives sur le sable et jeux de société sur les serviettes.

JUILLET-AOÛT

LES JEUNES À L'OUVRAGE

Les jeunes de l'association Interval ont rénové et repeint cet été les grilles et les barrières de plusieurs bâtiments municipaux, dont la Police municipale et le service Culturel. Des petits travaux qui les impliquent dans la vie de la commune et leur apportent une rémunération.



DIMANCHE 6 SEPTEMBRE

TOUS MASQUÉS AU FORUM DES ASSOCIATIONS !

Malgré le contexte sanitaire, les associations ont répondu présentes lors du Forum qui se tient chaque année à l'Escale. L'occasion pour les Urbisylvains de s'informer ou de s'inscrire à leurs activités favorites.

MADAME, MONSIEUR,



La reprise de l'activité après cette période de congés s'effectue sous haute surveillance. Le protocole sanitaire, contraignant pour tous, est jugé indispensable pour éviter l'emballement de l'épidémie et le retour aux périodes anxieuses du printemps dernier. Attachons-nous à le suivre, compte-tenu de l'état actuel de nos connaissances au sujet de ce virus.

La suppression de l'état d'urgence sanitaire et l'abrogation des mesures visant à restreindre nos déplacements nous ont permis de retrouver nos familles, nos amis et bien sûr de fêter ces retrouvailles, quelques fois d'une manière bruyante, voire excessivement bruyante. Si la tolérance doit être de rigueur, celle-ci ne s'accommode pas de la répétition des faits, dénoncée de nuit par un certain nombre de riverains. L'appel aux forces de gendarmerie, en ce qui nous concerne, par le 17 est donc nécessaire pour constater les faits et dans le meilleur des cas, ramener le calme. Vous comprendrez cependant que le délai d'intervention est conditionné par la nature

des faits, la perception que s'en fait l'opérateur à l'autre bout du fil et l'éventualité ou pas d'une opération précédemment engagée sur le territoire. Soyez tolérants et n'hésitez pas à appeler et rappeler la gendarmerie en dehors des heures de fonctionnement de la police municipale. **La tranquillité publique, la sécurité publique, c'est aussi l'affaire de tous.**

En janvier et février prochains, la commune va procéder au recensement demandé par l'Etat. Le précédent avait eu lieu en 2016. Cette démarche est importante car elle permet à l'INSEE d'établir des statistiques sur notre population, et par extension sur l'ensemble du territoire. Elle conditionne surtout le montant de l'attribution que nous verse l'Etat (€/habitant). Il est donc nécessaire que vous répondiez au questionnaire, je dirais même que c'est un devoir, pour permettre à nos services publics de fonctionner, sans avoir recours à la hausse de nos taux d'imposition.



Rappel

Police Municipale : 01 64 49 55 61

le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h à 12h et de 14h à 18h.

Gendarmerie Nationale :

01 69 63 25 00 7 jours sur 7 de 9h à 12h et de 14h à 19h

En dehors de ces horaires ou en cas d'urgence : **17**



**Seniors,
soyez
vigilants !**

N'ouvrez pas votre porte aux inconnus. Des individus profitent du port du masque pour démarcher ou cambrioler.

Très cordialement,

VoTRE MAIRE,
Jean-Pierre Meur

La Feuille du Bois - Journal municipal mensuel d'informations - Tirage : 3600 exemplaires

Éditeur : Mairie de La Ville du Bois - Place du Général de Gaulle - 91620 / Tél. : 01 64 49 59 49 - www.lavilledubois.fr

Directeur de publication : Jean-Pierre Meur / **Co-directrice :** Régine Donneger / **Conseiller municipal délégué à la communication :**

Dimitri Lavrentieff / **Rédactrice en chef :** Julie Blanvillain, Service Communication avec la collaboration des élus, des associations et des services municipaux Tél. : 01 64 49 55 38 / communication@lavilledubois.fr / **Photos :** Julie Blanvillain et autres contributeurs /

Conception : Emendo / **Impression :** Imprimerie Payard – Juvisy-sur-Orge



La Ville du Bois
jumelée avec
Tirschenreuth

Distribution de «La Feuille du Bois»

Un problème de distribution ?

Contactez le service Communication : 01 64 49 55 38
ou communication@lavilledubois.fr



RECENSEMENT

La Ville recrute 15 agents recenseurs pour 2021



Ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer les transports... autant de projets qui nécessitent une connaissance fine de la population de chaque commune. C'est grâce au recensement que son évolution peut être mesurée.



Le recensement, comment ça marche ?

Un agent recenseur recruté par la mairie se présente chez vous. Il vous remet vos identifiants afin de répondre au questionnaire en ligne. Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, la réponse papier est possible.

Pour mener à bien cette mission, la Ville recrute 15 agents recenseurs pour une durée d'environ 7 semaines, de début janvier 2021 à fin février 2021. Ces agents seront rémunérés par la commune.



Conditions pour candidater :

Disponibilité quotidienne, y compris le samedi, large amplitude dans les horaires, pas de congé pendant toute la durée de la collecte.

Les personnes intéressées doivent déposer leurs coordonnées en mairie, par mail sur mairie@lavedubois.fr ou par téléphone au 01 64 49 55 38. Elles seront recontactées par les coordinateurs du recensement.

• EN BREF •

Déchèterie du SIREDOM : une mise au point s'imposait

Depuis le 1^{er} novembre 2018, le réseau de déchèteries du SIREDOM accueillait les habitants de La Ville du Bois dans le cadre du marché passé par le SIRM (Syndicat Intercommunal de la Région de Montlhéry). Après transfert de la compétence « collecte et traitement des ordures ménagères » à l'Agglomération Paris-Saclay et prise en charge par le SIOM de la Vallée de Chevreuse, ces instances en concertation avec le SIREDOM ont décidé de mettre un terme à ce marché au 31 mai 2020. Malheureusement, quelques usagers ont continué à se présenter au centre de Nozay, par méconnaissance du changement intervenu, et ont été excessivement mal reçus par le personnel d'accueil de la déchèterie. Jean-Pierre MEUR est intervenu auprès du président du SIREDOM pour exprimer son mécontentement, il a demandé à faire cesser ces propos et à assurer un accueil le plus courtois possible.

De nouveaux horaires pour le bureau de Poste

La Poste aménage ses horaires afin d'élargir son ouverture en soirée, tout en maintenant le samedi matin.

Lundi : fermé
Mardi : 8h30 à 12h et 14h45 à 18h
Mercredi, jeudi et vendredi : 8h30 à 12h et 14h à 18h
Samedi : 9h à 12h.



La Ville recrute

Vous souhaitez rejoindre une équipe dynamique pour préparer les manifestations de votre ville ? Le service Culturel recherche des agents polyvalents pour effectuer la manutention et l'installation des équipements déployés dans le cadre des manifestations de la commune (podiums, stands, tables, chaises, etc). Vous êtes disponible la semaine ou le week-end ?

Envoyez votre candidature au service Ressources Humaines, ressourceshumaines@lavedubois.fr 01 64 49 59 49.

TRAVAUX DE L'ÉTÉ

Priorité aux enfants

Chaque été, les services municipaux profitent de l'accalmie pour réaliser des travaux dans les bâtiments publics ou sur la voirie communale. Cette année, l'accent a été mis sur la rénovation des structures petite enfance et scolaires.



Ecole élémentaire Ambroise Paré : les travaux de rénovation énergétique des façades sont désormais terminés. L'école dispose maintenant d'une isolation thermique renforcée et s'est dotée de nouvelles menuiseries avec des stores intérieurs. Le bâtiment répond aux normes d'accessibilité.

Ecole maternelle Marie-Curie : à l'extérieur, les façades ont été repeintes. A l'intérieur, des faux-plafonds ont été rénovés avec intégration d'éclairages Leds.

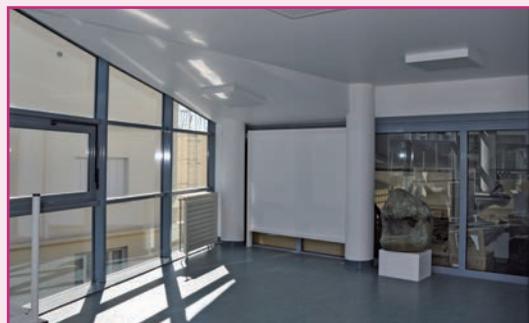
Aire de jeux de Beaulieu : une rampe d'accès pour les poussettes et les personnes à mobilité réduite a été installée ainsi qu'un nouveau portillon.

Accueil des loisirs du Centre-Ville : située chemin des Berges, l'entrée de la structure est désormais plus accessible pour les usagers grâce à la création d'un ilot de sortie et de deux places de dépôt minute pour les parents.

Entrée de l'Institut du Sacré-Cœur, rue du Gaizon : un cheminement piétons a été aménagé pour sécuriser l'entrée des élèves dans l'école.



Crèche municipale : la grande salle d'activité et un dortoir ont été repeints cet été.



Bibliothèque C. Andréou : la salle du 1^{er} étage, entièrement réhabilitée, accueillera à terme des animations et des expositions pour les écoliers et les usagers de la Bibliothèque.

Des voies plus sécurisées et accessibles pour les vélos et les piétons

Afin de faciliter la circulation des piétons et des vélos dans la ville, et plus particulièrement en centre-ville, de nombreuses rues ont été réaménagées cet été.



Il est désormais possible de circuler à vélo en toute sécurité rue Ambroise Paré, route de Nozay, allée Victor Hugo et rue du Gaizon, puisque des pistes réservées ont été matérialisées sur la voirie ou sur le trottoir. Le centre-ville est maintenant relié à la piste cyclable du chemin de Saint-Eloi.



Les piétons aussi ont été pris en compte avec la création d'un trottoir rue des Cailleboudes en début de voie. Ce cheminement sécurisé et accessible permet ainsi de circuler de part et d'autre de la voie jusqu'à la RN20.

La réhabilitation complète de la route de Nozay entre le chemin du Plateau et le chemin de Saint-Eloi a permis de prévoir les aménagements nécessaires pour tous les usagers : un passage protégé et un ralentisseur ont été réalisés à proximité de l'entrée de la nouvelle école primaire Notre-Dame.



RENTRÉE 2020

Sur le chemin de l'école



Le 2 septembre dernier, 735 élèves urbisylvains faisaient leur rentrée sur les bancs de l'école dans un contexte particulier. Les services de la Ville se sont adaptés pour appliquer le protocole national de lutte contre la COVID19.

La rentrée en chiffres

Ecole maternelle Marie Curie



Stéphanie BLANCHET

directrice
122 élèves
4 classes

Ecole maternelle Renondaines



Clémence DEGARDIN

nouvelle directrice
110 élèves
4 classes

Ecole Ambroise Paré



Nicolas REFRAY

directeur
330 élèves
13 classes

Ecole primaire Bartelottes



Julie PLA TOMAS

directrice
173 élèves
7 classes

Malheureusement l'école n'a pas bénéficié de l'ouverture de la 5^e classe espérée, la nombre à atteindre étant de 124 élèves.

735 élèves

(chiffre stable par rapport à la rentrée précédente)

COVID19 : la vigilance doit rester de mise !

La Ville a mis en place de nombreuses actions en lien avec les enseignants, les animateurs, mais également dans le cadre de la restauration scolaire, afin de suivre les directives du protocole national.

- > Application des gestes barrières et d'hygiène dans les établissements scolaires et périscolaires
- > Aménagements et réorganisation des temps de cantine (modification de la disposition des mobiliers et gestion du nombre d'enfants)
- > Aménagements des entrées et des sorties des écoles (selon les fonctionnements mis en place par les enseignants)
- > Port du masque obligatoire aux abords des écoles (arrêté préfectoral)
- > Application des règles imposées en fonction de l'évolution de la situation (protocole national)
- > Masque obligatoire pour les enfants de plus de 11 ans (à partir du collège)
- > Masque obligatoire dans le bus scolaire (entre Renondaines et Ambroise Paré)
- > Masque obligatoire pour les adultes (si la distanciation et de bonnes conditions ne sont pas possibles)
- > Un enfant malade et/ou ayant de la fièvre ne peut pas aller à l'école ou au centre

Dates d'inscriptions aux accueils de loisirs pour les vacances 2020/2021

Les inscriptions doivent être réalisées en ligne via le Portail famille (lien sur www.lavilledubois.fr). Au-delà de ces dates, les demandes seront traitées en fonctions des places disponibles.

Toussaint 2020 :
jusqu'au dimanche
27 septembre à minuit

Noël :
jusqu'au dimanche
29 novembre à minuit

Hiver 2021 :
jusqu'au dimanche 24 janvier à minuit

Printemps :
jusqu'au dimanche 28 mars à minuit

Été :
jusqu'au mardi 1^{er} juin à minuit



• RDV...
**DE LA PETITE
ENFANCE** •

Camion PMI «Les Petits Pas»

Les permanences du camion PMI sont suspendues jusqu'à nouvel ordre. Le médecin est joignable au 06 80 72 81 94 pour des conseils ou une redirection vers la PMI. Rendez-vous sur www.lavilledubois.fr pour suivre l'actualité mise à jour.

Biblio-bébé

Matinée réservée aux 3 mois – 3 ans à la découverte des albums pour tout-petits. Sur inscription. Bibliothèque, 11 bis rue des Ecoles, 01 64 49 59 41, bibliotheque@lavilledubois.fr. Reprise non programmée à ce jour. Rendez-vous sur www.lavilledubois.fr pour suivre l'actualité mise à jour.

Accueil parents-enfants « 1, 2, 3 Soleil »

Vendredi 9 octobre : Sortie à la Cueillette de Torfou (Renseignements et inscriptions au 01 69 63 32 77)

Vendredi 16 octobre : Motricité – RDV à 10h au Dojo des Bartelottes Espace de jeu, de paroles, de rencontres et d'échanges, réservé aux enfants de moins de 4 ans, non scolarisés, accompagnés d'un ou deux adultes familiaux. Accueil libre et gratuit. Les vendredis de 8h45 à 11h à l'Espace "Les Lutins du Bois", en face de l'Escale. Sans réservation. Renseignements : 01 69 63 32 72

Nouveaux horaires du service Educatif : une ouverture élargie pour mieux vous accueillir

Lundi, mardi et jeudi :
8h15 – 12h00 et 14h00 – 17h45
Mercredi :
8h15 – 12h00 (Fermé le mercredi après-midi)
Vendredi :
8h15 – 12h00 et 14h00 – 17h30

Service Educatif, 01 64 49 59 45,
educatif@lavilledubois.fr

PETITE ENFANCE

Devenir Assistant·e maternel·le

Envie de vous occuper d'enfants ou de changer de métier ? Le métier d'assistant·e maternel·le est peut-être fait pour vous. Sur notre commune, de nombreux·es professionnel·le·s ont pris leur retraite en 2020, ou sont sur le point de la prendre. Au vu du nombre de naissances, le manque de modes de garde va bientôt se ressentir. Travailler à domicile au service des familles est un métier qui requiert une préparation réfléchie, un réel investissement et de la patience. Comment devenir assistant·e maternel·le (AM) ? Plusieurs étapes administratives obligatoires sont nécessaires avant d'accéder à cette profession.



L'agrément

Obligatoire, il donne le droit d'exercer la profession d'AM.

Pour l'obtenir, le-la candidat·e doit :

- > présenter les garanties nécessaires pour accueillir des mineurs dans des conditions propres à assurer leur développement physique, intellectuel et affectif,
- > disposer d'un logement dont l'état, les dimensions et l'environnement permettent d'assurer le bien être physique et la sécurité des mineurs,
- > passer un examen médical qui a pour objet de vérifier que son état de santé lui permet d'accueillir des mineurs.

1/ La demande d'agrément

Le-la candidat·e doit rédiger une lettre de motivation et remplir un formulaire administratif de demande d'agrément à renvoyer complété par lettre recommandée avec accusé de réception à la MDS (Maison des Solidarités) du secteur dont dépend sa commune. Le tout est examiné par le Conseil Départemental.

2/ La réunion d'information

Le-la candidat·e est convoqué·e à une première réunion d'information afin de savoir si le métier correspond aux ambitions du-de la candidat·e à l'agrément et si il-elle dispose des conditions d'accueil requises. Cette réunion est animée par des professionnelles de la petite enfance (infirmière puéricultrice ...) qui mettent en avant la dimension professionnelle du métier, informent les personnes sur les modalités d'exercice et les réalités du terrain.

3/ La visite d'évaluation

Cette étape déterminante est une visite au domicile pour évaluer les conditions matérielles du logement et la sécurité de l'environnement, suivie d'un entretien dont le but premier est de voir si le-la candidat·e correspond au profil attendu. Il-elle doit démontrer sa motivation, sa capacité à communiquer, son sens de l'organisation et ses aptitudes éducatives.

La visite d'évaluation va déterminer

l'accord ou le refus de l'agrément provisoire, par le Conseil départemental, ainsi que le nombre de places attribuées, l'âge des enfants, le type d'accueil (journée/ périscolaire).

Pour aménager son logement, l'AM peut bénéficier de 2 types d'aides financières allouées par les caisses d'allocations familiales :

- > La prime d'installation destinée aux personnes nouvellement agréées.
- > Le prêt d'amélioration de l'habitat à taux zéro, sous réserve de remplir les conditions.

4/ La formation initiale

La formation initiale est une formation obligatoire suivie par l'AM pour obtenir son agrément.

D'une durée totale de 120 heures, cette formation se déroule en deux temps :

- > les 80 premières heures doivent obligatoirement être effectuées avant l'accueil d'enfant, dans un délai de 6 mois à compter de la réception du dossier. Si l'évaluation de cette première partie de formation est satisfaisante, une attestation de validation des 80 heures sera délivrée. L'AM pourra commencer à accueillir.
- > les 40 heures restantes doivent ensuite être accomplies au cours des trois années qui suivent le premier accueil.

L'agrément est attribué pour 5 ans à l'AM (10 ans dans certains cas), qui doit faire une demande de renouvellement à l'issue de ce délai.

Renseignements :

- Maison départementale des solidarités (Service PMI) des Ulis : 01 64 86 11 10
- Relais Petite Enfance / Assistant·e·s Maternel·le·s au 01 69 63 32 72
- En ligne sur www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F798



Les événements annoncés se dérouleront sous réserve de l'évolution des conditions sanitaires. Rendez-vous sur www.lavilledubois.fr pour suivre l'actualité mise à jour.

FÊTE DE LA SCIENCE

Objectif photo

**PARIS
SACLAY**
Communauté d'agglomération



Exposition

Introduction à l'histoire de la photographie, de la *Caméra Obscure* (chambre noire) au téléphone portable intégrant un appareil photo... L'exposition présente quelques aspects de ses techniques, de ses usages et des métiers qui lui sont associés. Des photographes célèbres sont évoqués ainsi que différents types de photos (mode, presse, etc.).

Du samedi 3 au jeudi 15 octobre, du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30 et samedi de 9h à 17h

Escale 1^{er} étage salle d'exposition

Tout public, accès libre

Exposition prêtée gratuitement par la Médiathèque Départementale de l'Essonne.

Ateliers

Mercredi 7 octobre à 9h, 11h et 14h et samedi 10 octobre à 10h30 et 14h.

Animés avec des tablettes, l'idée des ateliers est de réaliser des Bookface et des Photos illusion sans trucage, en utilisant uniquement des effets de perspective ou de profondeur de champ.

Bibliothèque municipale, sur inscription (4 personnes maximum par atelier) au 01 64 49 59 41.

Tout public, enfants à partir de 6 ans et adultes.

THÉÂTRE

1 soirée 3 spectacles

L'association théâtrale *La Compagnie du Moulin*, créée en juillet 2014 par trois amis ayant une expérience du théâtre amateur, proposera 3 spectacles lors de cette soirée-théâtre.

L'atelier enfants présentera *Niamké ou le vol de laalebasse*, de Sabine Assouline, l'atelier Ados interprétera *Hercule Poirot, le crime de l'Orient Express*, d'Agatha Christie, adaptation de Jacques Dupont, et l'atelier Adultes jouera *Palace* de Jean-Michel Ribes.



⊕ Renseignements auprès du service Culture-Sport-Jeunesse-Vie Associative,

EXPOSITION

En arrière toutes !



Loin du front, loin de la guerre ? Les tranchées du camp retranché de Paris n'ont pas servi, mais la Première Guerre mondiale s'est pourtant installée en banlieue, dans ces villes de l'Arrière. Gare de Juvisy-sur-Orge, hôpitaux de Savigny-sur-Orge, usines d'Athis-Mons... Si la mémoire des lieux semble s'effacer, les photos et témoignages nous replongent dans cette période qui a marqué le territoire et ses habitants. Produire, transporter, soigner, honorer ses morts, autant de défis que la banlieue parisienne a eu à relever durant les quatre années de conflit et celles qui ont suivi.

Du samedi 17 octobre au mardi 10 novembre, du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30 et samedi de 9h à 17h
 Escale 1^{er} étage salle d'exposition
 Tout public, accès libre
 Exposition prêtée gratuitement par la Maison de la Banlieue et de l'Architecture.



Samedi 10 octobre,
 16h
 Escale
 5 €
 gratuit pour les moins de 12 ans

• EN BREF •



Sous réserve de l'évolution des conditions sanitaires

Mozaïq organise son bœuf musical



« Depuis 10 ans l'association Mozaïq organise des événements festifs pour créer des espaces de dialogue interculturel. La musique reste une valeur sûre pour partager dans la joie et oublier un temps une période particulièrement éprouvante. C'est pourquoi cette année le Bœuf musical commencera dès 14h pour offrir près d'une journée de fête et de rencontres à tous : d'ici et d'ailleurs, Urbisylvains, Essonnien ou autres. Venez avec votre instrument préféré ou venez écouter, venez danser ou discuter, nous vous attendrons. »

Samedi 3 octobre, à partir de 14h

Escal, 14 chemin des Berges
 Entrée libre pour tous

La Bibliothèque en accès libre

Il est à nouveau possible de se rendre à la Bibliothèque pour emprunter ou retourner des livres, dans le respect des gestes barrières : port du masque, désinfection des mains, 10 personnes maximum dans la structure. Les livres peuvent être consultés et feuilletés, toutefois il est demandé aux usagers de ne pas s'installer durablement à la consultation des ouvrages.

Renseignements, 01 64 49 59 41 ou bibliotheque@lavilledubois.fr



• EXPRESSION LIBRE •

Les groupes représentés au sein du conseil municipal disposent d'une tribune d'expression libre dans le journal municipal. Les propos tenus sont sous l'entière responsabilité de leurs auteurs. Retrouvez l'ensemble des tribunes sur www.lavilledubois.fr

EXPRESSION DES CONSEILLERS N'APPARTENANT PAS À LA MAJORITÉ MUNICIPALE

Vert Autrement

Texte non parvenu

EXPRESSION DES CONSEILLERS DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE

UCVB

Cher(e)s Urbisylvain(e)s,

Les vacances d'été ont été propices à la réalisation de travaux, suivant nos engagements pris lors de la dernière campagne municipale, nécessaires à la sécurité des circulations en mobilité douce comme le vélo ou la marche à pied.

La Ville poursuit la création de voies partagées entre les vélos et les voitures par la mise en place de pistes cyclables matérialisées sur la chaussée. Cela a été récemment réalisé route de Nozay, rue du Gaizon et allée Victor Hugo. D'autres projets sont en cours d'étude et seront réalisés durant le présent mandat.

L'objectif de ces réalisations est de mailler la ville afin de relier le centre-ville aux grands axes routiers et aux transports mais également à nos différents bois pour les balades et vers les commerces de proximité.

Conjointement à ces réalisations concernant le déplacement à vélo, un gros travail a été et continue à être fait concernant la sécurisation des piétons et de l'accessibilité des personnes. Toutefois, la sécurité sur la route n'est pas qu'une affaire d'aménagements, elle dépend aussi de nos comportements.

Si vous avez des suggestions, n'hésitez pas à m'en faire part sur d.lavrentieff@lavilledubois.fr

Dimitri Lavrentieff,
Conseiller municipal
délégué à la Communication



Les élus reçoivent les Urbisylvains sur rendez-vous : ☎ 01 64 49 59 40

Maire : Jean-Pierre Meur

Adjoints au maire :

Jacky CARRE, Travaux, Sécurité des bâtiments, Transports et Aménagement du territoire

Anne BERCHON, Environnement, Cadre de vie et Petite enfance

Arnaldo GIARMANA, Educatif

Martine PEUREUX, Culture, Associations culturelles et sportives, Festivités et Jumelage

Guy ERNOUL, Finances

Marie-Claude KARNAY, Solidarité et logement

Thomas BEAULIEU, Jeunesse

Maithée BODOQUE-MUNOZ, Urbanisme

Conseillers municipaux :

Maurice BOURDY, Suivi technique et organisation des cérémonies commémoratives et associatives

Robert ARNOULD-LAURENT, Technologies de l'information et de la communication

Nicole LEBON, Educatif

Sylvère PERDREAU, Environnement et Cadre de vie

Catherine JOUAN, Solidarité et Logement

Dimitri LAVRENTIEFF, Communication

Patrick BOURILLON, Sport associatif

Sandrine BOUILLET, Manifestations culturelles

Marie-Claude MORTIER

Ibrahim OSSENI

Christelle DERCHAIN

Hélène CARPENTIER

Sylvie RIBAUT

Anthony POURRAIN

Tatiana STANKOVIC

Groupe « Vert Autrement »

Véronique PUJOL

Grégory NOFERI

Amel MIR

Patrick BRECHAT

Dolores LOPES

État civil

Bienvenue

02 juillet : Solal ANGLIO
 07 juillet : Malo LEPICIER
 09 juillet : Matias PERHINSCHI
 09 juillet : Keyla MODERNE
 11 juillet : Elliot MAYOUX
 13 juillet : Lorenzo RAMOS ALVES
 13 juillet : Thomas RAMOS ALVES
 22 juillet : Zahra DIOUF
 07 août : Isaïas BOULARD MONTEIRO

08 août : Julliano SALACHI RAZEL
 11 août : Adrian NEGRU
 22 août : Lucas MOUGEOT

Félicitations

04 août : Carole DUCROT et Hervé CLOÛTRE
 29 août : Lucile COURBARON et Guillaume CHINAL

Condoléances

10 août : Célestine BECKER veuve BOSSERT

Du nouveau sur vos lignes de bus DM151, DM153 et DM154

La ligne de bus DM151 qui relie Arpajon à Paris (Porte d'Orléans), et la ligne DM153 qui relie Arpajon à Massy (Gare RER B) vont bénéficier d'horaires supplémentaires afin de mieux répondre aux besoins des habitants.

Du lundi au vendredi, les lignes DM151 et DM153 fonctionnent de 5h à 22h :

> En heures de pointe : un bus toutes les 15 minutes, sur chaque ligne.

> En journée et le soir : un bus toutes les 30 minutes sur chaque ligne.

Le samedi, les lignes DM151 et 153 fonctionnent de 5h à 22h avec un bus toutes les 30 minutes sur chaque ligne entre 7h et 20h.

Le dimanche, seule la ligne DM151 fonctionne de 5h à 21h.

Nouveau : la ligne commerciale DM154 relie Arpajon à Paris Porte d'Orléans plus directement. Cet itinéraire vous permet d'économiser 15 minutes de temps de trajet par rapport à l'itinéraire de la ligne DM151.

• UTILE •

La Mairie

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h et de 14h30 à 17h30
 Mercredi et samedi de 8h30 à 12h15

Place du Général de Gaulle - 91620 La Ville du Bois
 Tél. : 01 64 49 59 49 - www.lavilledubois.fr

PERMANENCES

Aide aux victimes -

Renseignements : 01 60 78 84 20 ou sur www.mediavipp91.fr

Assistante sociale - Permanence sur rendez-vous au CCAS, 23 rue du Grand Noyer. Contact : Maison Départementale des Solidarités, 01 64 86 11 10.

Accueil, écoute et soutien des jeunes -

Pour les jeunes de 12 à 25 ans. Questions de scolarité, d'emploi et de santé. Inter'Val, 29 chemin des berges, 01 64 49 00 76.

Accompagnement administratif et

juridique - Permanence gratuite tous les 15 jours, sur rendez-vous, au CCAS (23 rue du Grand Noyer). Contact : 01 69 63 32 79.

Permanence de médiation -

Information, écoute, orientation. Sur rendez-vous au 01 64 49 59 40. Mairie, place du Général de Gaulle.

Permanence OPAH (Opération

Programmée d'Amélioration de l'Habitat) Des conseils techniques, un appui administratif et des aides financières pour rénover votre logement. Renseignements au 01 60 78 17 11.

Avocat - Consultation gratuite sur rendez-vous à la Maison de l'Avocat à Evry. Contact : 01 60 77 11 88

Maison de justice et du droit - Des professionnels du droit vous accueillent gratuitement pour vous conseiller en cas de litiges. 01 64 86 14 05 du lundi au vendredi 9h-12h/13h30-17h30. Rue des Bergères 91940 Les Ulis.

CAF - Evry (1-3 impasse Alexis Trinquet), du lundi au vendredi de 8h30 à 16h (le mercredi uniquement sur rendez-vous). Tél. : 0 810 25 91 10.

CPAM - Arpajon (15 rue Jules Lemoine) du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h45 à 17h. Tél. : 36 46.

Notaire - Consultation sur rendez-vous, gratuite et anonyme, par la chambre des notaires de l'Essonne.

Mardi 6 octobre, à Evry. Contact : 01 60 78 01 27 ou www.chambre-essonne.notaires.fr

PERMANENCE PARLEMENTAIRE

La permanence parlementaire de **Marie-Pierre RIXAIN**, députée de la 4^e circonscription de l'Essonne, située au 134 rue du Président François Mitterrand 91160 Longjumeau, est ouverte au public les lundis et jeudis de 9h à 12h, sur rendez-vous les autres jours. Madame RIXAIN reçoit sur rendez-vous le 1^{er} vendredi de chaque mois.

Contact : mprixain.perm@orange.fr, 01 69 81 70 35

LES TRANSPORTS EN COMMUN

- **Navette gratuite** : du lundi au vendredi de 6h30 à 12h et de 14h20 à 20h, et le samedi de 11h50 à 17h20 ; circulation en centre-ville et vers les zones commerciales ; correspondances avec les lignes 17 (arrêt des Joncs Marins), DM151 et DM153.
 - **Lignes de bus DM151 et 154** : relie Arpajon à Paris (Porte d'Orléans). Le DM154 est plus direct (ne passe pas par le centre-ville de Longjumeau).
 - **Ligne de bus DM153** : relie Arpajon à Massy (RER B).
 - **Lignes de bus DM17** : du lundi au samedi, toutes les 15 à 60 minutes ; de la gare d'Épinay-sur-Orge (RER C) au RER B du Guichet à Orsay, en passant par le centre commercial, les Joncs Marins et le collège Louise Weiss (Nozay)
-  Horaires et parcours : lavilledubois.fr
 > Côté pratique > Transports

URGENCE(S)

- **Urgences** : 112
- **Pompiers** : 18
- **Samu** : 15
- **SOS médecins** : 0 826 88 91 91
- **Pharmacie de garde** (nuit, dimanche ou jour férié) : contacter le commissariat de police d'Arpajon au 01 69 26 19 70
- **Gendarmerie** : 01 69 63 25 00 ou 17
- **Eau** : 0 977 40 11 42
- **Electricité** : 0 972 67 50 91
- **Gaz** : 0 800 47 33 33

RAMASSAGE DES DÉCHETS

- **Ordures ménagères** : lundi et jeudi
 - **Emballages ménagers (plastique, carton, papier, métal...)** : mercredi
 - **Verre** : un lundi sur deux (semaines impaires)
 - **Déchets végétaux** : chaque lundi du 1^{er} avril au 30 novembre
 - **Encombrants** : 1^{er} vendredi du mois
-  Contact SIOM : 01 64 53 30 00
collecte@siom.fr

DÉCHÈTERIE -RESSOURCERIE DU SIOM

Depuis le 1^{er} juin 2020, les Urbisylvains sont invités à se rendre à la déchèterie de Villejust (SIOM). Ouverture du lundi au samedi de 9h à 17h45. Le dimanche de 9h à 12h45.

 Avenue des Deux-Lacs, Villejust
 Contact : 01 64 53 30 00 - www.siom.fr

• AGENDA •



• Ateliers Bookface et Photos illusion •

Bibliothèque, 11 bis rue des Ecoles

Mercredi 7 octobre à 9h, 11h et 14h et samedi 10 octobre à 10h30 et 14h.

Animés avec des tablettes, l'idée des ateliers est de réaliser des Bookface et des Photos illusion sans trucage, en utilisant uniquement des effets de perspective ou de profondeur de champ.

Sur inscription (4 personnes maximum par atelier) au 01 64 49 59 41

Tout public, enfants à partir de 6 ans et adultes.

En complément, **une exposition sur**

la photographie se tiendra à l'Escale

(1^{er} étage) du **samedi 3 au jeudi 15 octobre** (du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30 et samedi de 9h à 17h).

Tout public, accès libre. Exposition prêtée gratuitement par la Médiathèque Départementale de l'Essonne.

• Mercredi 7
et samedi 10 octobre •

Fête de la science « Objectif photo »

PARIS
SACLAY
Communauté d'agglomération

Essonne
LE DÉPARTEMENT
— TERRE D'AVENIR —

i Les événements annoncés se dérouleront sous réserve de l'évolution des conditions sanitaires. Rendez-vous sur www.lavilledubois.fr pour suivre l'actualité mise à jour.

Samedi 3 octobre, à partir de 14h

• Bœuf musical •

Escale, 14 chemin des Berges

Par l'association Mozaïq

Venez avec votre instrument, ou venez chanter, écouter, danser, échanger !

Entrée libre

Samedi 10 octobre, 16h

• Théâtre •

Escale, 14 chemin des Berges

L'association La Compagnie du Moulin proposera 3 spectacles lors de cette représentation.

Niamké ou le vol de la calebasse, de Sabine Assouline (par l'atelier enfants), Hercule Poirot, le crime de l'Orient Express, d'Agatha Christie, adaptation de Jacques Dupont (par l'atelier Ados) et Palace de Jean-Michel Ribes (par l'atelier Adultes)

Tarifs - 5 € / gratuit - 12 ans

Du samedi 17 octobre
au mardi 10 novembre

• Exposition « En arrière toutes » •

Escale 1^{er} étage salle d'exposition

Les tranchées du camp retranché de Paris n'ont pas servi, mais la Première Guerre mondiale s'est pourtant installée en banlieue, dans ces villes de l'Arrière.

Du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30 et samedi de 9h à 17h

Tout public, accès libre

Exposition prêtée gratuitement par la Maison de la Banlieue et de l'Architecture.

Mercredi 21 Octobre à 14h30

Mercredi 28 Octobre à 14h30

• Visites guidées de l'Office de Tourisme Paris-Saclay •

Découverte des plantes sauvages comestibles à Gif-sur-Yvette

En partenariat avec le Parc naturel de la Haute vallée de Chevreuse, le temps d'une balade champêtre à Gif-sur-Yvette, partez à la découverte des plantes sauvages comestibles avec Stéphane Loriot.

Durée : 2h

Tarif : Adulte 8€ / Enfant 5€ (- de 10 ans)

A partir de 7 ans (accompagnant obligatoire)

Réservation obligatoire.

Inscription en ligne sur www.destination-paris-saclay.com et dans les bureaux d'accueil de la Destination Paris-Saclay.

+ d'infos sur www.lavilledubois.fr
et sur [lavilledubois91](https://www.facebook.com/lavilledubois91)

• NOVEMBRE EN BREF •

Samedi 14 novembre :
soirée-théâtre